

REVUE DE PRESSE



Guillaume Sainteny

Le climat qui cache la forêt

SOMMAIRE

■ PRESSE

Le Figaro	4
L'Opinion	7
Terra Eco	11
La Vie	12
Commentaire	13
Bulletin Quotidien & Correspondance économique	16
ENVIRONNEMENT magazine	17
Les Echos	21
Le Monde Diplomatique	22
Émile Boutmy	25
Défense	26
Courier de la nature	27
AEF Info	28
L'écologiste	33

■ AUDIOVISUEL & WEB



BFM TV

Émission Les décodeurs de l'info - 23 septembre 2015

Émission Les décodeurs de l'info - 7 octobre 2015



BFM Business

Émission La librairie de l'éco - 23 octobre 2015



RMC

Émission Bourdin direct - 8 octobre 2015



France culture

Émission L'esprit public

18 octobre 2015



RCF

Émission Grand angle

1^{er} décembre 2015



FUTURIBLES

26 novembre 2015 18



AGENCE D'INFORMATION D'AFRIQUE CENTRALE

Lundi 23 Novembre 2015



VALEURS VERTES

25 novembre 2015



Reporterre

25 novembre 2015



JNE



Non fiction *repris par Slate*



La Croix



DBDD



UNION-IHEDN



L'USINE NOUVELLE



france 24

30 novembre 2015



L'EXPRESS



MEDIAPART



Une voix libérale, progressiste et européenne

Trop Libre



NOVETHIC



SAFAGRIDEES



Radio Medi1



France inter

Émission C'est tout naturel
6 février 2016



Sud Radio

Émission Le grand show de
la présidentielle - 25 septembre 2015

Émission Le Grand référendum
6 novembre 2015

À la veille de la COP21, Guillaume Sainteny, spécialiste de l'environnement, publie un livre très argumenté pour contester le primat du réchauffement climatique dans nos priorités environnementales.



TÊTE À TÊTE
Charles Jaigu
cjaigu@lefigaro.fr

On a trouvé un climato-relativiste

Il a le visage de son père, le même profil altier, et tout en nez doublé de la haute taille, qui ne se mesure qu'au décimètre gaullien. Son père, Jean Sainteny, était le représentant du général de Gaulle en 1945 face à Hô Chi Minh pour tenter de maintenir le Vietnam dans l'Empire français. Ce fut un échec. Son fils Guillaume, 57 ans, n'était pas né en ces temps lointains. Adulte, il s'intéressa très vite aux politiques environnementales, dans un milieu politique et intellectuel qui en restait assez éloigné. Cela lui vaut parfois de retourner au Vietnam, un pays très exposé aux défis liés à la biodiversité. Sainteny a développé son expertise de ces sujets dans l'administration française, notamment au ministère de l'Environnement, et il est maintenant consultant à son compte. On lui doit plusieurs ouvrages, dont une somme sur le développement durable et l'éco-fiscalité. Il publie ces jours-ci un livre utile sur les vraies priorités d'une écologie intégrale – entendre par là le fait que la protection de la nature doit être prise en compte par tous les aspects de nos choix collectifs, de la fiscalité aux transports, de l'habitat à l'agriculture.

Sainteny étaye son livre d'acronymes en tous genres et de statistiques abondantes, ce qui le rend moins comestible. Il voulait se prémunir contre le risque de vivre vers le pamphlet où la viracité des assertions, soutenue par des références précises, laisse la place aux effets de manches et au bagout du polémiste. Qu'on ne s'y trompe pas : il ne joue pas la partition de Claude Allègre et des innombrables climato-sceptiques qui nient les effets de l'action humaine sur le climat, par allergie à l'idée qu'un consensus scientifique puisse être instrumentalisé par quelques ayatollahs verts. L'auteur est d'ailleurs un grand défenseur d'une véritable écofiscalité, qui aurait le mérite de limiter aussi bien les fameuses émissions de gaz à effet de serre que la pollution. Cette refonte fiscale mériterait d'être portée au niveau national. Qui oserait proposer l'abolition de l'impôt sur le revenu pour lui substituer une taxe carbone universelle ? Quand on nous explique que la politique ne peut plus rien, ne s'agit-il pas d'un vrai débat de société ?

En attendant, Sainteny martèle surtout une idée simple. L'action humaine sur la planète est à quadruple détenteur : sur la pollution de l'air et celle de l'eau, sur la déforestation, la biodiversité, et finalement sur le climat. La question du climat est la dernière venue dans l'ordre des bouleversements suscités par la prospérité de l'espèce humaine sur la planète Terre. « Je constate que le dérèglement climatique n'est pas la cause, mais la conséquence des autres crises écologiques ».

mais la conséquence des autres crises écologiques », nous dit Sainteny. Ainsi, par exemple, la déforestation est-elle responsable de « 20 % des émissions supplémentaires de gaz à effet de serre ». Cela fait donc de lui, selon la bonne formule de Jean-Louis Bourlanges, « un climato-relativiste ».

Ce premier constat en amène un autre : pourquoi s'obséder de la seule question des émissions de gaz à effet de serre ? À quelques semaines de l'ouverture de la COP21, la vanité du multilatéralisme climatique saute aux yeux. Pourquoi tant d'envoies sur le climat, et si peu sur le reste ? Et à quoi servent-elles, sinon à créer une chambre d'écho médiatique mondiale qui mobilise un petit peu de notre temps d'attention disponible ? Car ce n'est pas la pression diplomatique internationale qui a fait bouger la Chine dans la bonne direction ces dernières années. Ce sont les catastrophes environnementales – et notamment la pollution – qui ont contraint les autocrates chinois à adopter une ligne différente. De même, si la France est de loin la meilleure élève de la classe, c'est pour des raisons « très antérieures à l'instauration d'une politique climatique, comme le développement du nucléaire, de l'hydro-électricité, la désindustrialisation, les efforts d'efficacité énergétique qui ont suivi la crise pétrolière, et un climat tempéré ».

Bref, la COP21 remue beaucoup d'air, mais ne change pas le fond de l'air. En 2009, la conférence sur le climat avait obtenu un « Fonds vert » de 100 milliards de subventions pour lutter contre le gaz à effet de serre dans les pays émergents. Aujourd'hui, il est encore question de le renforcer. « Il vaudrait mieux obtenir la diminution des subventions publiques aux énergies fossiles, qui représentent 548 milliards de dollars dans le monde, dont 90 % sont versés dans les pays producteurs », écrit Sainteny. « Si ces subventions étaient abandonnées d'ici à 2020, outre les économies d'énergie et la réduction de la pollution qui en résulteraient, les émissions mondiales de gaz à effet de serre seraient réduites de 5,8 % », explique-t-il.

Plutôt que de s'agiter en palabres globales, Sainteny défend l'idée qu'on serait mieux inspirés de penser des politiques adaptées à nos territoires respectifs. Il se défend d'un souverainisme environnemental – « la Corée plutôt que le Zambèze », comme on disait jadis – mais il souligne néanmoins avec

pertinence qu'aujourd'hui, en ces temps de lutte contre les seules émissions de gaz à effet de serre, « les bénéfices de la politique environnementale deviennent de moins en moins nationaux ». Pourquoi la France, dont l'électricité est déjà décarbonnée à 92 %, devrait-elle engourdir des budgets dans l'amélioration de ce résultat ? Serait-ce pour écouler la production d'éoliennes venues d'Allemagne ? Mauvaise idée ! À force de concentrer le tir sur le seul climat, on en oublie des biens communs qui relèvent directement de notre patrimoine national, et où les résultats nationaux sont médiocres, comme le souligne Sainteny. C'est le cas pour la qualité de l'air, de l'eau, mais aussi pour la biodiversité, où la France est très exposée à cause des territoires d'outre-mer, qui sont des territoires de nature, et notamment la Guyane ou la Nouvelle-Calédonie. Conclusion : « Rien en France ne paraît justifier le primat climatique ». Ce constat, Sainteny le fait en soulignant qu'il n'y a jamais eu « de grand débat national là-dessus, cela s'est fait de façon banale ». Ce glissement progressif vers l'injonction climatique permet à « certains intégristes de justifier des attitudes à d'autres secteurs de l'environnement ». Sainteny donne l'exemple du diesel, désormais bien connu, et qu'on a laissé prospérer car il émet désormais moins de CO₂, sans reconnaître qu'il produit d'autres microparticules polluantes et nocives pour la santé publique. Mais la protection des paysages est un autre sujet. Dans un pays qui a inventé le concept de site classé dans les années 1930, le patrimoine paysager doit rester une priorité, surtout dans une économie qui mise sur le tourisme plus que les autres. Sainteny nous apprend que les seules entorses à la loi littorale ont été justifiées par les écologistes au nom du climat, pour autoriser la construction d'éoliennes.



Je constate que le dérèglement climatique n'est pas la cause, mais la conséquence des autres crises écologiques

GUILLAUME SAINTENY



« LE CLIMAT QUI CACHE LA FORÊT »
Guillaume Sainteny.
Éditions Rue de l'échiquier,
208 pages, 18 €.



TÊTE À TÊTE
Charles Jaigu
 cjaigu@lefigaro.fr

Il a le visage de son père, le même profil altier, et tout en nez doublé de la haute taille, qui ne se mesure qu'au décimètre gaullien. Son père, Jean Sainteny, était le représentant du général de Gaulle en 1945 face à Hô Chi Minh pour tenter de maintenir le Vietnam dans l'Empire français. Ce fut un échec. Son fils Guillaume, 57 ans, n'était pas né en ces temps lointains. Adulte, il s'intéressa très vite aux politiques environnementales, dans un milieu politique et intellectuel qui en restait assez éloigné. Cela lui vaut parfois de retourner au Vietnam, un pays très exposé aux défis liés à la biodiversité. Sainteny a développé son expertise de ces sujets dans l'administration française, notamment au ministère de l'Environnement, et il est maintenant un consultant à son compte. On lui doit plusieurs ouvrages, dont une somme sur le développement durable et l'écofiscalité. Il publie ces jours-ci un livre utile sur les vraies priorités d'une écologie intégrale – entendre par là le fait que la protection de la nature doit être prise en compte par tous les aspects de nos choix collectifs, de la fiscalité aux transports, de l'habitat à l'agriculture.



Sainteny étaye son livre d'acronymes en tous genres et de statistiques abondantes, ce qui le rend moins comestible. Il voulait se prémunir contre le risque de virer vers le pamphlet où la véracité des assertions, soutenue par des références précises, laisse la place aux effets de manches et au bagout du polémiste. Qu'on ne s'y trompe pas : il ne joue pas la partition de Claude Allègre et des innombrables climato-sceptiques qui nient les effets de l'action humaine sur le climat, par allergie à l'idée qu'un consensus scientifique puisse être instrumentalisé par quelques ayatollahs verts. L'auteur est d'ailleurs un grand défenseur d'une véritable écofiscalité, qui aurait le mérite de limiter aussi bien les fameuses émissions de gaz à effet de serre que la pollution. Cette refonte fiscale mériterait d'être portée au niveau national. Qui oserait proposer l'abolition de l'impôt sur le revenu pour lui substituer une taxe carbone universelle ? Quand on nous explique que la politique ne peut plus rien, ne s'agit-il pas d'un vrai débat de société ?

En attendant, Sainteny martèle surtout une idée simple. L'action humaine sur la planète est à quintuple détente : sur la pollution de l'air et celle de l'eau, sur la déforestation, la biodiversité, et finalement sur le climat. La question du climat est la dernière venue dans l'ordre des bouleversements suscités par la prospérité de l'espèce humaine sur la planète Terre. « Je constate que le dérèglement climatique n'est pas la cause,

Je constate que le dérèglement climatique n'est pas la cause, mais la conséquence des autres crises écologiques

GUILLAUME SAINTENY

mais la conséquence des autres crises écologiques », nous dit Sainteny. Ainsi, par exemple, la déforestation est-elle responsable de « 20 % des émissions supplémentaires de gaz à effet de serre ». Cela fait donc de lui, selon la bonne formule de Jean-Louis Bourlanges, « un climato-relativiste ».

Ce premier constat en amène un autre: pourquoi s'obséder de la seule question des émissions de gaz à effet de serre? À quelques semaines de l'ouverture de la COP21, la vanité du multilatéralisme climatique saute aux yeux. Pourquoi tant d'envolées sur le climat, et si peu sur le reste? Et à quoi servent-elles, sinon à créer une chambre d'écho médiatique mondiale qui mobilise un petit peu de notre temps d'attention disponible? Car ce n'est pas la pression diplomatique internationale qui a fait bouger la Chine dans la bonne direction ces dernières années. Ce sont les catastrophes environnementales – et notamment la pollution – qui ont contraint les autocrates chinois à adopter une ligne différente. De même, si la France est de loin la meilleure élève de la classe, c'est pour des raisons « très antérieures à l'instauration d'une politique climatique, comme le développement du nucléaire, de l'hydro-électricité, la désindustrialisation, les efforts d'efficacité énergétiques qui ont suivi la crise pétrolière, et un climat tempéré ».

Bref, la COP21 remue beaucoup d'air, mais ne change pas le fond de l'air. En 2009, la conférence sur le climat avait obtenu un « Fonds vert » de 100 milliards de subventions pour lutter contre le gaz à effet de serre dans les pays émetteurs. Aujourd'hui, il est encore question de le renforcer. « Il vaudrait mieux obtenir la diminution des subventions publiques aux énergies fossiles, qui représentent 548 milliards de dollars dans le monde, dont 90 % sont versés dans les pays émergents, qui sont aussi des pays producteurs », écrit Sainteny. « Si ces subventions étaient abandonnées d'ici à 2020, outre les économies d'énergies et la réduction de la pollution qui en résulterait, les émissions mondiales de gaz à effet de serre seraient réduites de 5,8 % », explique-t-il.

Plutôt que de s'agiter en palabres globales, Sainteny défend l'idée qu'on serait mieux inspirés de penser des politiques adaptées à nos territoires respectifs. Il se défend d'un souverainisme environnemental – « la Corrèze plutôt que le Zambèze », comme on disait jadis – mais il souligne néanmoins avec

pertinence qu'aujourd'hui, en ces temps de lutte contre les seules émissions de gaz à effet de serre, « les bénéfices de la politique environnementale deviennent de moins en moins nationaux ». Pourquoi la France, dont l'électricité est déjà décarbonée à 92 %, devrait-elle engouffrer des budgets dans l'amélioration de ce résultat? Serait-ce pour écouler la production d'éoliennes venues d'Allemagne? Mauvaise idée! À force de concentrer le tir sur le seul climat, on en oublie des biens communs qui relèvent directement de notre patrimoine national, et où les résultats nationaux sont médiocres, comme le souligne Sainteny. C'est le cas pour la qualité de l'air, de l'eau, mais aussi pour la biodiversité, où la France est très exposée à cause des territoires d'outre-mer, qui sont des trésors de la nature, et notamment la Guyane ou la Nouvelle-Calédonie. Conclusion: « Rien en France ne paraît justifier le primat climatique. » Ce constat, Sainteny le fait en soulignant qu'il n'y a jamais eu « de grand débat national là-dessus, cela s'est fait de façon insensible ». Ce glissement progressif vers l'injonction climatique permet à « certains intégristes de justifier des atteintes à d'autres secteurs de l'environnement ». Sainteny donne l'exemple du diesel, désormais bien connu, et qu'on a laissé prospérer car il émet désormais moins de CO₂, sans reconnaître qu'il produit d'autres microparticules polluantes et nocives pour la santé publique. Mais la protection des paysages est un autre sujet. Dans un pays qui a inventé le concept de site classé dans les années 1930, le patrimoine paysager doit rester une priorité, surtout dans une économie qui mise sur le tourisme plus que les autres. Sainteny nous apprend que les seules entorses à la loi littorale ont été justifiées par les écolos au nom du climat, pour autoriser la construction d'éoliennes.



« LE CLIMAT
QUI CACHE
LA FORÊT »

Guillaume Sainteny,
Éditions
Rue de l'Échiquier,
268 pages, 18 €.

l'Opinion Accès abonné de Irène Inchauspé

Voir

Modifier

La fabrique de l'Opinion

La lutte contre la pollution, victime du barnum sur le climat

Guillaume Sainteny : « Le changement climatique a pris trop d'importance par rapport à d'autres sujets environnementaux cruciaux que sont la pollution de l'air et de l'eau »



Publié le jeudi 22 octobre à 19h52
Par Irène Inchauspé, Journaliste

@inchauspe

Son livre, *Le climat cache la forêt*, publié aux éditions Rue de l'échiquier, n'est pas un pamphlet « climato-sceptique ». Pour Guillaume Sainteny, la priorité accordée aux actions contre le bouleversement climatique s'opère cependant trop souvent au détriment d'autres urgences.

Pourquoi la priorité accordée au climat aujourd'hui ne vous semble-t-elle pas justifiée ?

Je dirais plutôt qu'elle me paraît excessive. Le changement climatique constitue un enjeu majeur, mais je pense qu'il a pris depuis vingt ans, en particulier en Europe et en France, trop d'importance par rapport à d'autres sujets environnementaux aussi cruciaux que sont la **pollution de l'air** et de l'eau, la dégradation des sols ou l'érosion de la biodiversité. La pollution de l'air entraîne annuellement 7 millions de décès prématurés dans le monde. Un tiers des sols sont aujourd'hui dégradés, pour certains de façon irréversible. Cela menace la santé et la subsistance d'environ 1,5 milliard de personnes. L'épuisement des ressources halieutiques constitue un défi alimentaire majeur pour des centaines de millions de personnes. Or, ces phénomènes ne sont pas causés par le changement climatique. Ils découlent d'un usage non rationnel des ressources naturelles. On tend, de plus en plus, à faire du changement climatique la cause de ces phénomènes, alors qu'il est, avant tout, la conséquence de certains d'entre eux.

Dans votre livre, vous tentez de comparer le coût économique de

différents problèmes d'environnement. Que concluez-vous ?

Si les coûts annuels du bruit ou de la dégradation des sols semblent nettement inférieurs à ceux du changement climatique, ceux de la pollution de l'air, des perturbateurs endocriniens ou de l'érosion de la biodiversité sont du même ordre de grandeur que ceux du changement climatique, voire supérieur à eux. On dit souvent que les pays en voie de développement (PVD) subiront davantage les conséquences du changement climatique que les pays développés. Certes. Mais, aujourd'hui, 90 % des décès prématurés dus à la pollution de l'air ont lieu dans les pays du Sud. Et, en 2050, les causes environnementales de décès prématurés dans ces pays seront toujours la pollution de l'air et de l'eau. En Inde, le coût annuel de la pollution de l'air est évalué à 14 % du PIB. Et le ministre indien de l'Environnement a récemment pris un engagement de neutralité de dégradation des sols, pas de neutralité carbone. Cela montre bien la hiérarchie dans l'importance des problèmes environnementaux pour ce pays.

Qu'en est-il de la priorité accordée par la France à ce sujet ?

Elle mérite d'être questionnée. Le changement climatique est probablement le domaine environnemental dans lequel les performances de la France sont les meilleures. Elle est l'une des économies les moins émettrices de la planète et ses performances continuent de s'améliorer. Pour 4 % du PIB, la France ne représente que 1 % des émissions mondiales de gaz à effet de serre, signe d'une économie efficiente en intensité carbone. La politique climatique française n'est donc pas en mesure, à elle seule, d'influer sur le problème climatique mondial.



Entrepreneur agile

Contenu de marque

L'agilité dans une PME est la preuve d'une adaptation aux défis de l'économie

[Voir le site](#)

Proposé par SFR Business Room

Quel est le sujet majeur dont nous devrions nous occuper ?

En France même, c'est probablement la pollution de l'air. On estime à environ 20 000 par an les décès prématurés dus à la pollution de l'air intérieur dans notre pays et à 48 000 par an, ceux dus à la pollution de l'air extérieur (particules fines, PM2, 5, et ozone uniquement). La France se classe ainsi au troisième rang européen pour la mortalité causée par ces polluants. Or, le primat accordé à la lutte contre le CO2 a conduit à reléguer à l'arrière-plan la maîtrise de certaines pollutions atmosphériques pourtant dangereuses pour la santé, comme les oxydes

d'azote ou les particules fines. Le fait que le régime fiscal du diesel, le bonus-malus, la prime à la casse, la taxe sur les cartes grises ne soient étalonnés que sur le CO₂ a conduit à baisser la garde sur les autres polluants et à favoriser le diesel. Alors que la France produit déjà des véhicules automobiles parmi les moins émetteurs de CO₂ au monde, sa priorité environnementale en la matière doit-elle être de continuer à décarboner ce parc ou de diminuer plus rapidement les émissions de particules fines et leurs conséquences sanitaires ?

Pourquoi jugez-vous aussi sévèrement le développement des énergies renouvelables ?

Je ne suis ni hostile, ni sévère envers ce type d'énergies. Mais il convient d'en clarifier les objectifs. Si le but est de réduire les émissions de CO₂, le moyen n'est pas adapté. En France, la production d'un kWh émet 79 grammes équivalents de CO₂. Or, un système de panneaux solaires, composé de modules en silicium fabriqués en Chine, avec le reste fabriqué en Europe, émettrait entre 75 grammes et 120 grammes équivalents CO₂. Le développement des énergies renouvelables ne contribue donc pas vraiment à décarboner l'électricité française. La situation est très différente dans d'autres pays, comme l'Allemagne, où le mix électrique est beaucoup plus carboné (460 grammes équivalent CO₂, soit près de 6 fois plus qu'en France). En fait, la politique française des énergies renouvelables serait peut-être davantage efficace globalement si elle était inverse à celle pratiquée jusqu'ici. Aujourd'hui, la France importe des composants d'EnR dont le contenu carbone dépend d'un mix électrique très carboné dans les lieux de production, en Chine en particulier, ne permettant guère de décarboner notre propre mix énergétique. Du point de vue du changement climatique, la mise en place d'une filière industrielle produisant les panneaux solaires en France, à l'aide d'une électricité peu carbonée, et les exportant vers des pays dont le mix électrique est très carboné et le potentiel solaire important, comme l'Australie, la Chine, la Corée du Sud, le Moyen-Orient, serait préférable.

Dans quel cas pourrait donc se justifier le développement des énergies renouvelables en France même ?

Plusieurs justifications sont possibles. Si l'on veut faire contribuer les EnR à la réduction des émissions françaises de CO₂, il faut concentrer leur essor dans les DOM où l'électricité est très carbonée, à l'inverse de la métropole. On peut aussi développer l'implantation d'EnR en France même pour en faire la vitrine d'un savoir-faire technologique et industriel que l'on souhaite exporter. C'est ce que l'on tente de faire, en ce moment, dans l'éolien offshore. On peut aussi souhaiter

accroître la production d'électricité renouvelable pour diversifier le mix électrique, mieux répartir les risques, atténuer une dépendance éventuelle envers l'uranium, voire préparer une sortie progressive du nucléaire. Mais il s'agit là d'un objectif différent de celui de la diminution des émissions de CO₂.

Que pensez-vous de l'idée de « justice climatique » qui domine aussi les débats sur le changement climatique ?

L'idée de départ paraît simple : les « vieux » pays industrialisés doivent financer les politiques climatiques ou la transition énergétique des pays en voie de développement, parce qu'ils sont riches, qu'ils ont été responsables de la plus grande partie des émissions de CO₂ et qu'ils détiennent les technologies nécessaires. Tout cela n'est pas faux et découle, notamment, du principe de « responsabilités communes mais différenciées » énoncé, en 1992, au Sommet de Rio. Mais, depuis, le monde a changé. Les pays riches le sont de moins en moins en terme relatifs et sont presque tous confrontés à une crise économique, et à des déficits publics et/ou commerciaux considérables. A l'inverse, les pays émergents ou « émergés » sont à la fois des pays à forte croissance, de moins en moins pauvres, accumulant parfois des excédents commerciaux importants et de plus en plus émetteurs de gaz à effet de serre. Certains de ces pays, qui ne sont pas soumis à engagements de financement des PVD ni de réduction de leurs émissions au titre du protocole de Kyoto, sont devenus plus riches en PIB/habitant que d'autres qui y sont soumis (par exemple, beaucoup de pays du Moyen-Orient, la Corée du Sud, le Chili, le Mexique, l'Argentine, etc.). Il n'y a donc guère de raison qu'ils demeurent exclus d'engagements financiers. Parmi les **critères de réussite de la COP 21**, on fait figurer au premier rang l'abondement d'un fonds vert pour le climat à destination des pays en voie de développement, à hauteur de 100 milliards de dollars. Dans le même temps, les énergies fossiles bénéficient annuellement de 550 milliards de dollars de subventions publiques. Or 90 % de ces subventions sont distribuées par les pays du Sud. Ces pays ont donc une responsabilité majeure. Si ces subventions ne diminuent pas, le financement de 100 milliards de dollars ne servira pas à grand-chose.



72

LA CULTURE



Ni même le ridicule – comme il est agréable de profiter des terrasses en décembre, « le réchauffement n'est pas un ennemi et ne nécessite aucun combat ».

Derrière son titre provocateur, *Le Climat qui cache la forêt* (Rue de l'échiquier, 2015) est autrement intéressant. Loin du climatisme, son auteur, Guillaume Sainteny, est un économiste au fait des enjeux écologiques. Il montre ici comment les questions de climat et d'énergie en vampirisent d'autres au moins aussi importantes, telles que l'extinction des espèces ou l'érosion des sols. Pire : au nom de la réduction des émissions de CO₂, la France mène des politiques nocives pour l'environnement, à l'image des lignes à grande vitesse, que l'on continue à construire malgré leur impact sur l'artificialisation des terres et leur effet hypothétique sur le report modal. Sans parler du nucléaire... L'ancien directeur des études économiques au ministère de l'Écologie attaque une « perception contestable : celle qui considère, de plus en plus, le changement climatique comme une cause majeure des autres problèmes d'environnement, alors qu'il en est, d'abord, la conséquence ».



LA TÊTE HAUTE
DVD EN MODE MINEURS
Emmanuelle Bercot, DVD Wild Bunch
 Comment remettre un gamin en perdition dans le droit chemin ? Et surtout qu'est-ce que le droit chemin ? Face aux gens – juge, éducateurs –, qui cherchent à l'aider, Malony, 16 ans, enchaîne les sorties de routes dans ce film qui explore les paradoxes de l'institution judiciaire qui investit sur des gamins en attendant des résultats. —
 ANNE DE MALLERAY

LA VÉRITÉ SUR LES TAPIRS
SOUS LE TAPIS
 Julien Baer et Philippe Katerine



Ni même le ridicule – comme il est agréable de profiter des terrasses en décembre, « le réchauffement n'est pas un ennemi et ne nécessite aucun combat ».

Derrière son titre provocateur, *Le Climat qui cache la forêt* (Rue de l'échiquier, 2015) est autrement intéressant. Loin du climatisme, son auteur, Guillaume Sainteny, est un économiste au fait des enjeux écologiques. Il montre ici comment les questions de climat et d'énergie en vampirisent d'autres au moins aussi importantes, telles que l'extinction des espèces ou l'érosion des sols. Pire : au nom de la réduction des émissions de CO₂, la France mène des politiques nocives pour l'environnement, à l'image des lignes à grande vitesse, que l'on continue à construire malgré leur impact sur l'artificialisation des terres et leur effet hypothétique sur le report modal. Sans parler du nucléaire... L'ancien directeur des études économiques au ministère de l'Écologie attaque une « perception contestable : celle qui considère, de plus en plus, le changement climatique comme une cause majeure des autres problèmes d'environnement, alors qu'il en est, d'abord, la conséquence ».



Crime climatique stop!
 Collectif
 Seuil, 320 pages,
 15 euros

Des pavés c
 Avant le grand raout
 petit aperçu de la fo
 A quelques semaines
 changement climati
 bien un sceptique d
 le présentateur mè
 Verdier, qui s'y coll
 (Ring, 2015) n'a d'e
 cette charge brouill
 d'experts interrogé
 du climat), les Nat
 journaliste ne crai
 les retours de bâton
 du réchauffement c
 régulièrement dém

Terra eco novembre 2015



Les consommateurs, réagissez !
 Les consommateurs veulent-ils réellement... ? Foodwatch les invite à faire entendre leur voix.

Manger les yeux fermés ? À l'heure des lasagnes de cheval, du poulet à la dioxine et des résidus de pesticides, les consommateurs les tiennent plutôt grands ouverts.

Difficile pour autant de ne pas se faire avoir par certaines arnaques : une soupe à la viande sans viande, du poulet à l'eau, du bio qui n'en est pas complètement... Pour s'assurer d'un Caddie irréprochable, il faudrait pour chaque produit chausser ses lunettes et étudier avec attention les mentions en caractère 6. En France, une association fait ce travail pour nous. Foodwatch met régulièrement les pieds dans le plat pour préserver le droit à l'information. Un de ses combats ? La transparence sur l'étiquette : obliger les industriels à ne dire que la vérité, rien que la vérité. Un sacerdoce dans un contexte où le règlement européen sur l'information des consommateurs sur les denrées alimentaires (Inco) permet encore de nombreuses ruses légales.

Fondée en 2002 en Allemagne par Thilo Bode, ex-directeur de Greenpeace International, Foodwatch (www.foodwatch.fr) est désormais présente à Berlin, à Amsterdam et à Paris depuis juillet 2013. Elle défend ainsi les intérêts de 164 millions d'acheteurs. Pour se battre, l'association

sort trois armes : repères plus criantes (même lorsqu'ils sont embrouillés et rédigés bien ficelés à faire tourner la tête).

Une mobilisation

En 2014, l'association a dénoncé un yaourt Vrai, arôme naturel qui promettait monts et mémoires et que le produit ne contenait ni fruit et que son arôme n'était pas bio. Quelque 34000 signatures ont poussé le fabricant, Triballat Noyau du marché. Au printemps 2015, l'épingle E. Leclerc pour ses 100 % filet, qui en réalité est composé d'eau mais aussi des algues et des arômes. Là encore, 98000 signatures ont poussé l'enseigne à faire disparaître le filet. La formule Foodwatch est plutôt bien.

En Allemagne, 4 produits ont disparu du marché, leur composition ou ont disparu du marché. Les industriels se mettraient-ils enfin à nous écouter ?

HÉLÈNE BINET

LA VIE EN VERT
Livres

LE CLIMAT QUI CACHE LA FORÊT
de Guillaume Sainteny

Non, l'auteur ne nie pas la réalité du changement climatique, mais il s'agace de la priorité absolue donnée à ce thème, qui selon lui fait passer au second plan des problèmes d'environnement aussi importants que la pollution de l'air et de l'eau ou encore la protection de la biodiversité. Un point de vue dérangeant et iconoclaste qu'on peut trouver contestable, mais à lire avant la Cop 21. Pour ne pas négocier idiot.

Rue de l'échiquier, 18 €.
UNE SÉLECTION D'OLIVIER NOUAILLAS





Commentaire

La question climatique occulte les vrais problèmes

GUILLAUME SAINTENY

Guillaume SAINTENY : *Le climat qui cache la forêt. Comment la question du changement climatique occulte les problèmes d'environnement.* (Rue de l'Échiquier, 2015, 192 pages.)

Voici un extrait du prochain livre de Guillaume Sainteny, qui fait partie de notre comité de rédaction. Nous le remercions d'avoir bien voulu nous autoriser à reproduire ce passage.

LA priorité accordée aujourd'hui au climat, dans les politiques environnementales, par les États, les ONG, les médias, est-elle justifiée ? N'est-elle pas excessive ?

Soulever cette simple question apparaît, en soi, iconoclaste et s'apparente à une démarche politiquement incorrecte tant il semble communément admis que « la lutte contre le réchauffement climatique » constitue la mère de toutes les batailles environnementales.

Pourtant, interroger la perception commune a souvent du bon et participe de la liberté d'expression, autant que du sens critique.

Entendons-nous bien. D'une part, il ne s'agit pas d'examiner, en tant que telles, la question du changement climatique, ses causes, son ampleur, ses conséquences, les politiques suivies en la matière. Des milliers d'études existent sur ces sujets. D'autre part, l'auteur n'appartient pas aux « climato-sceptiques ». Il considère que nombre d'études scientifiques ont mis en évidence non pas ce que les médias appellent le « réchauffement climatique », mais un phénomène de changement climatique, caractérisé par trois éléments : réchauffement en certains lieux de la planète et refroidissement en d'autres ; rythme rapide d'évolution de ces variations (plus rapide que ce qu'engendrerait une évolution purement naturelle) ; possibilité accrue d'événements climatiques extrêmes et d'enchaînements de rétroactions, au-delà d'un certain seuil.

Il s'agit, plus simplement et de façon peut-être plus hétérodoxe, de réexaminer la prééminence, considérée comme allant de soi, du thème climatique au sein des politiques d'environnement. De fait, si la question clima-

Commentaire

CRITIQUE DES IDÉES ET DES LIVRES

tique était quasiment absente des politiques environnementales jusqu'aux années 1990, elle a pris, depuis, une importance telle qu'elle en vient non seulement à les dominer, mais aussi à les escamoter, voire à leur nuire.

Or, si le changement climatique constitue un enjeu environnemental majeur, malgré son extrême médiatisation, il n'apparaît pas plus important que d'autres, telles que la pollution atmosphérique, la pollution de l'eau, l'érosion de la biodiversité, voire la dégradation des sols. On peut le démontrer en comparant le nombre de décès prématurés engendrés par ces phénomènes, leurs coûts économiques ou encore la hiérarchie des constats et recommandations des grandes organisations internationales. Même dans les pays en voie de développement qui souffriront davantage que les pays du Nord des conséquences du changement climatique, ces autres problèmes d'environnement semblent néanmoins susceptibles d'entraîner des conséquences économiques et sanitaires supérieures à celles du changement climatique.

Quant à la France, la priorité absolue qu'elle confère au changement climatique au sein de ses politiques environnementales ne manque pas d'étonner. Si l'on passe en revue les critères à l'aune desquels elle pourrait s'y trouver justifiée, aucun ne semble véritablement résister à une analyse rigoureuse. En effet, la France, qui représente plus de 4 % du PIB mondial, n'est responsable que de 1 % des émissions mondiales de gaz à effet de serre. En prolongeant les tendances nationales et mondiales actuelles, elle devrait émettre moins de 0,5 % du total mondial avant 2050. La politique climatique française n'est donc en rien déterminante. Elle ne saurait suffire à résoudre le problème mondial, ni même à l'atténuer puisque la diminution de ses émissions est plus que compensée par celles, croissantes, des pays en voie de développement et des pays émergents.

En outre, les performances de la France en la matière sont remarquables : elles en font l'un des pays les moins émetteurs de gaz à effet de serre de la planète. Avec 170 tonnes de CO₂ dues à la combustion d'énergie, émis par million de dollars de PIB en 2012, la France se situe au second rang dans l'UE, après la Suède, bien en dessous de la moyenne européenne (248 tonnes de CO₂) ou mondiale (383 tonnes de CO₂), du Japon (305 tonnes

de CO₂), des États-Unis (357 tonnes de CO₂), de la Chine (521 tonnes de CO₂), de la Russie (762 tonnes de CO₂), etc. ⁽¹⁾.

Son secteur électrique est particulièrement performant, n'émettant que 61 g CO₂/kWh en 2011 ⁽²⁾, 90 % de l'électricité provenant de sources décarbonées. Son mix électrique est donc le moins carboné de l'UE (352 g CO₂/kWh, en moyenne, 441 pour le Royaume-Uni, 477 pour l'Allemagne, 780 pour la Pologne, etc.), après la Suède, émettant moins de 20 % de la moyenne du mix de l'UE.

En outre, les performances françaises ne cessent de s'améliorer. Alors que de nombreux pays développés, émergents ou en voie de développement continuent à accroître leurs émissions de CO₂, la France diminue les siennes. Entre 1990 et 2012, elles baissent de 12 %. Celles dues à l'énergie décroissent de 5 % contre une augmentation mondiale de 51 %. Par habitant, elles déclinent de 6,1 tonnes à 5,1 tonnes/habitant, soit - 16 %, et le contenu en CO₂ du PIB diminue d'un tiers ⁽³⁾.

Le changement climatique constitue, de loin, le domaine environnemental dans lequel le bilan de la France est le meilleur, à l'inverse de la qualité de l'air, de l'eau, de la biodiversité, etc., sujets sur lesquels ses résultats médiocres l'empêchent de respecter des conventions internationales ou directives européennes, l'entraînant ainsi dans des contentieux, voire des condamnations. Rien de tel en matière climatique : la France respecte tous ses engagements internationaux. Enfin, contrairement à ce qui est souvent dit, l'opinion publique française ne considère pas que le changement climatique constitue le problème d'environnement le plus important.

Or cette priorité accordée à notre politique climatique s'effectue, parfois, au détriment de l'environnement, à bien des égards, à tel point qu'elle a accru certains problèmes environnementaux, au lieu d'aider à les résoudre. La négligence relative vis-à-vis du volet adapta-

(1) Ministère de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie/CDC Climat, *Chiffres clés du climat. France et monde*, édition 2015.

(2) *Ibid.* L'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (ADEME) utilise une méthode différente, qui ne prend pas en compte la cogénération. Elle fournit une valeur de 56 g CO₂/kWh.

(3) Centre interprofessionnel technique d'étude de la pollution atmosphérique (CITEPA), *Inventaires des émissions de pollutions atmosphériques en France. Séries sectorielles et analyses étendues. Format SECTEN*, 2014 (www.citepa.org) ; Ministère de l'Écologie, *L'Environnement en France en 2014* ; Ministère de l'Écologie/CDC Climat, *Chiffres clés du climat*, *op. cit.*

Commentaire

CRITIQUE DES IDÉES ET DES LIVRES

tion au profit des mesures d'atténuation au sein de la politique climatique française a contribué à cette tendance.

En outre, bien que prioritaire, la politique climatique française a été instable, déséquilibrée, coûteuse, peu efficiente et n'est pas parvenue à résoudre les contradictions qui l'opposaient à d'autres politiques (par exemple, les politiques sociales, fiscales, agricoles, des transports, de l'urbanisme, etc.). Si la politique climatique domine les autres politiques environnementales, elle demeure, elle-même, tenue en lisière par d'autres politiques publiques sectorielles et ne parvient pas à les infléchir. Ainsi, paradoxalement, les bonnes performances de la France en la matière ne

résultent pas tant de la politique climatique elle-même que de facteurs qui lui sont extérieurs et, pour la plupart, antérieurs (chocs pétroliers des années 1970, part de l'hydroélectricité, choix du nucléaire, désindustrialisation, délocalisations, tertiarisation de l'économie, effets de la récession depuis 2008, etc.).

Une franche réorientation de la politique climatique française, vers des mesures moins coûteuses, plus efficaces, tenant davantage compte du contexte international, accordant une plus large place à l'adaptation par rapport à l'atténuation et qui ne soient pas anti-environnementales, apparaît nécessaire.



"Le climat qui cache la forêt, comment la question climatique occulte les problèmes de l'environnement" par M. Guillaume SAINTENY (aux Editions Rue de l'échiquier). Ancien directeur des études économiques et de l'évaluation environnementale au ministère de l'Ecologie, de l'Energie et du Développement durable, ancien directeur adjoint du cabinet de Mme Corinne LEPAGE au ministère de l'Environnement, M. Guillaume SAINTENY enseigne le développement durable à AgroParisTech. Il souhaite, dans cet ouvrage, alors que la Conférence des Nations unies sur les changements climatiques se réunit à Paris du 30 novembre au 11 décembre, répondre à la question suivante : "La priorité accordée au climat par les Etats, les ONG, les médias, est-elle justifiée ?". L'auteur considère que le sujet du climat a pris, depuis les années 1990, une importance telle "qu'il en vient non seulement à dominer les politiques environnementales mais aussi à les escamoter, voire à leur nuire, empêchant la prise en considération d'autres enjeux environnementaux majeurs, telles la pollution de l'air, la pollution de l'eau, l'érosion de la biodiversité ou la dégradation des sols". Il évoque ainsi la "politique climatique peu favorable à l'environnement", une "politique climatique française déséquilibrée", avant de s'interroger sur une "autre politique climatique pour la France".

Livre



Le climat fait-il de l'ombre aux autres enjeux environnementaux ?

[Version imprimable](#)



27 novembre 2015

Quand Guillaume Sainteny, enseignant à AgroParisTech et ex-directeur des études économiques et de l'évaluation environnementale au ministère de l'Écologie, décrypte la priorité accordée au climat par les États, les ONG et les médias, avec toutes les œillères que cela suppose vis-à-vis des autres grandes batailles environnementales, cela fait quelques éclats ! Un ouvrage qui tombe à pic à quelques jours de la COP21.

Il n'y a pas que le climat dans la vie. Dans la cacophonie ambiante liée à la tenue en France de la COP21, Guillaume Sainteny rappelle dans son nouveau livre (1) que le réchauffement climatique n'est que l'un des risques encourus par la vie sur Terre. « Curieusement, l'UE assigne des objectifs sans cesse plus élevés à sa politique climatique, alors [...] que c'est dans ce domaine que les tendances semblent les plus favorables. Elles le sont beaucoup plus que dans d'autres thèmes environnementaux : pollution de l'air et de l'eau, sols, biodiversité, bruit, perturbateurs endocriniens, etc. ». A quoi s'ajoutent les effets secondaires négatifs de la politique climatique, comme la baisse de la qualité de l'air intérieur du fait de l'isolation des bâtiments ou l'exposition au mercure via les lampes à basse consommation. Ou encore la préférence donnée jusqu'à présent au gazole, lequel émet moins de CO2 par kilomètre parcouru que l'essence, mais 18 % si on regarde les émissions par litre, à quoi il faut ajouter les NOx, HAP et particules fines, également plus élevés. Enfin, Guillaume Sainteny souligne les incohérences d'une politique climatique peu exigeante envers les secteurs de l'agriculture et des transports, respectivement responsables de 21 % et 28 % des émissions de GES.

(1) *Le climat qui cache la forêt – comment la question climatique occulte les problèmes d'environnement*, 272 p., 18 euros, Éditions Rue de l'échiquier.

Pour en savoir plus :

- [Le site des Éditions Rue de l'échiquier](#)

Environnement Magazine

Légende de l'illustration : L'enseignant et expert Guillaume Sainteny publie un ouvrage éclairant sur la façon dont la question climatique occulte les problèmes d'environnement

Crédits de l'illustration : DR

LIVRE, 26 NOVEMBRE 2015

*Le Climat qui cache la forêt.
Comment la question du
changement climatique occulte les
problèmes d'environnement*

SAINTENY Guillaume, « Le Climat qui cache la forêt. Comment la question du changement climatique occulte les problèmes d'environnement », 2015.



Appuyée par une intense campagne médiatique lors de la préparation de la conférence des parties à la convention-cadre des Nations unies sur le changement climatique (COP21), les questions climatiques ont été mises sur le devant de la scène, reléguant dans un lointain arrière-plan les thématiques traditionnelles des politiques de l'environnement. Ce livre vient donc à point nommé pour rééquilibrer les termes du débat.

L'équation posée par l'auteur tient en peu de mots : comment le « primat » climatique peut-il se justifier alors que les performances de l'Union européenne (UE), et de la France en particulier, en matière d'émissions de gaz à effet de serre (GES) sont meilleures que celles d'autres ensembles géopolitiques et qu'elles vont en s'améliorant ?

Comment expliquer que d'autres questions brûlantes, comme la perte de biodiversité ou la pollution de l'air, et j'ajouterais pour ma part l'accumulation des déchets et la contamination par les produits chimiques, ne fassent plus partie de l'agenda politique ?

Parmi les engagements de l'UE (le paquet « énergie-climat »), citons : une réduction de 20 % des émissions de GES par rapport à 1990, une diminution de 20 % de la consommation d'énergie primaire, une hausse de la part des énergies renouvelables (ENR) de 20 % dans la consommation finale. Celui relatif aux émissions a été atteint bien avant l'objectif cible. Les efforts supplémentaires, unilatéraux, pour 2020 ne concerneraient que moins de 1 % du total mondial des GES.

En revanche, les ambitions de l'UE pour lutter contre la pollution atmosphérique restent modestes : les seuils de dangerosité fixés par les directives européennes sont presque toujours supérieurs à ceux recommandés par l'Organisation mondiale de la santé ! Pourtant, la pollution de l'air en Europe (due aux particules en suspension et à l'ozone) entraîne chaque année plus de 440 000 décès prématurés, 23 milliards d'euros de coûts directs pour la santé, l'agriculture et les bâtiments... Guillaume Sainteny n'hésite pas à souligner la distorsion entre les avantages de court terme liés à la lutte contre la pollution atmosphérique pour la population affectée et les hypothétiques résultats d'une politique d'atténuation des émissions de GES.

Considéré nationalement, le primat climatique écrasant toutes les

autres politiques ne paraît pas plus justifiable. La France, bonne élève de la classe climatique puisqu'elle n'est responsable que de 1 % des émissions de GES pour un produit intérieur brut comptant pour 4 % au niveau mondial, n'accorde qu'une importance toute relative à la pollution de l'air : ainsi seule une ville sur 17 atteint la valeur-guide de la réglementation européenne sur les particules en suspension. Et elle n'est pas plus attentive à sa biodiversité car elle « figure au second rang des pays ayant perdu le plus grand nombre d'espèces animales et végétales connues depuis le début du siècle [...] seulement 28 % des espèces et 22 % des sites désignés au titre de la directive européenne "Habitats faune flore" sont en état de conservation favorable ».

Enfin, ajoute l'auteur, le respect des réglementations européennes sur l'eau pose de sérieuses questions : la pollution de l'eau par les nitrates, par exemple, ne cesse d'être une pomme de discorde avec Bruxelles et, globalement, la qualité des eaux superficielles est loin d'être optimale.

Au total, l'opinion publique est beaucoup plus préoccupée par ces problèmes classiques que par celui relatif à l'effet de serre, sans doute parce qu'elle y est sensible dans sa vie quotidienne. Guillaume Sainteny enfonce un peu plus le clou lorsqu'il souligne les inconvénients environnementaux des politiques de lutte contre le changement climatique, à l'instar des atteintes aux paysages par l'implantation d'éoliennes, y compris en zone littorale au mépris de la lettre et de l'esprit de la loi éponyme. Et puis, nous rappelle l'auteur « l'électricité française étant déjà décarbonée à 90 %, un surplus de production à base d'énergie renouvelable (ENR) ne saurait améliorer de façon notable le bilan carbone du *mix* électrique ».

Le recours aux ENR dans la politique climatique française tournée vers l'atténuation a, en outre, conduit à « faire financer par les ménages, y compris les plus modestes, les producteurs d'ENR touchant des revenus garantis, assimilables à des rentes ». Selon l'auteur, les ENR pâtissent d'un coût important, d'un bilan carbone médiocre et entraînent des effets d'aubaine sans constituer de filières industrielles, tout en renchérissant les factures d'électricité.

Parmi d'autres exemples fortement argumentés mis en avant par Guillaume Sainteny, je retiens celui qui concerne la construction de nouvelles lignes à grande vitesse (LGV) prévue par le Grenelle de l'environnement en 2010. Le schéma national des infrastructures de transports (SNIT) qui en découle contribuera à l'artificialisation de 450 à 600 kilomètres carrés d'espaces naturels, agricoles ou forestiers, pour un coût à la tonne de CO₂ évité exorbitant, de l'ordre de 850 euros ! Outre les inconvénients sur les paysages et la biodiversité, ce type d'équipement génère un déstockage du carbone contenu dans les sols des forêts et prairies, et supprime la fonction « fixatrice » de carbone (un hectare de sol forestier stocke 500 tonnes de CO₂ et un hectare de forêt fixe 15 tonnes de CO₂ par an).

À cet égard, le secteur agricole, deuxième secteur économique émetteur de GES, fait figure de parent pauvre dans la lutte contre le changement climatique, avec des émissions de méthane qui ne diminuent pas.

Au fond, Guillaume Sainteny, avec une imperturbable logique, pointe le déséquilibre flagrant entre atténuation et adaptation dans la politique française. Certes, le changement climatique est en cours et il convient de s'y adapter sans tarder au nom du principe de prévention des risques naturels, mais « l'adaptation ne peut, encore moins que l'atténuation, se résumer à une politique adjacente à d'autres ». On peut en effet songer, comme lui, que c'est par une politique climatique volontariste, s'immiscant dans toutes les politiques sectorielles (aménagement du territoire, urbanisme, logement, agriculture, transports) que des progrès seraient notables à moindre coût.

En ce qui concerne les pays en développement, l'auteur plaide pour des approches d'adaptation centrées sur les écosystèmes, de façon à préserver leur capital naturel dont le maintien permettrait la résilience d'un développement durable. À propos du débat Nord-Sud, l'auteur ajoute que la France n'a pas à rougir de son passé qui n'est pas un passif : « du fait de la décarbonisation progressive de son économie, elle est historiquement comptable [d'un] moindre stock de GES émis que la plupart des pays développés ».

La priorité pour les pays en développement ou les émergents comme l'Inde ou la Chine, ajoute-t-il, ne serait-elle pas d'éliminer ou de réduire leurs subventions aux énergies fossiles en les reconvertissant dans des mesures d'adaptation-atténuation ?

Des recommandations à foison pour clore cet ouvrage de référence qui replace « l'église au milieu du village ».

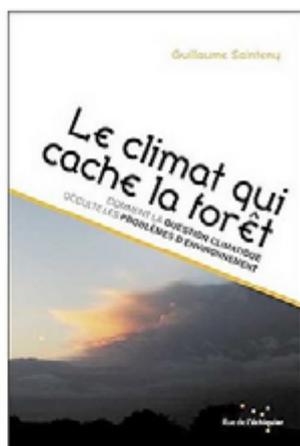
Par : **LAVOUX Thierry**

Mots clefs : **Climat | Énergie**

Accueil > Paris Climat 2015 > Actualités

La dangereuse hégémonie du débat climatique

JOEL COSSARDEAUX / CHEF DE SERVICE ADJOINT | LE 24/11 À 07:00



La dangereuse hégémonie du débat climatique

ACTUALITÉS



COP21 : « Je suis optimiste, nous allons réussir », déclare Obama.



Electrification, désertification : la France va augmenter son aide à l'Afrique



COP21 : Les pays vulnérables appellent à limiter le réchauffement à 1,5°

1 / 1

Le climat qui cache la forêt (de Guillaume Sainteny, éditions Rue de l'échiquier, 272 pages, 18 euros.)

LE PROPOS : Le changement climatique tient le haut de la pile des dossiers environnementaux, aussi bien dans les médias qu'au niveau des décideurs publics. Est-ce bien raisonnable ? Pas vraiment pour Guillaume Sainteny qui considère que le problème est pris à l'envers. Selon cet expert en sciences environnementales, on a oublié que la montée du mercure, qu'il ne nie en rien, procède en grande partie des multiples dégradations infligées à la nature : déforestation, assèchement des zones humides qui déstockent du carbone, dégradation des sols et épuisement des sols, pollution de l'air et de l'eau, etc. Ces phénomènes, au coût humain et économique souvent très lourds, sont escamotés par la question climatique, devenue en France - beaucoup plus qu'ailleurs - l'alpha et l'oméga de politiques publiques environnementales dont la finalité peut se discuter. Témoin l'objectif d'une division par quatre des émissions de GES (gaz à effet de serre), qui conduirait la France à ne plus compter que pour 0,5 % du total mondial au lieu d'un peu moins de 1,25 %. Une « *différence insignifiante au plan international, le seul pertinent* », juge Guillaume Sainteny.

L'INTERÊT : A quelques encablures de la COP21, cet ouvrage vient opportunément rappeler la persistance des enjeux liés à la préservation de la biodiversité et dont le traitement n'est pas moins urgent que la question climatique.

Après nous le déluge ?

PAR JEAN-MICHEL DUMAY



EN cette fin 2015, le « village global » scrute le thermomètre planétaire et se repaît des commentaires relatifs aux négociations internationales sur le climat. Réunie à Paris du 30 novembre au 11 décembre, la 21^e Conférence des parties (COP21) s'est fixé pour objectif d'obtenir des 195 pays signataires de la Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques (CCNUCC) qu'ils parviennent à contenir l'augmentation moyenne globale des températures par rapport à l'ère préindustrielle (1).

Au 1^{er} octobre, selon un calcul optimiste des Nations unies, les engagements de trois quarts des États, à l'origine de 86 % des émissions de gaz à effet de serre, ne laissaient entrevoir qu'une limitation — insuffisante — à 2,7 degrés de cette augmentation. Un échec annoncé pour les pessimistes, qui rappellent qu'au-delà de 2 degrés de hausse, l'humanité emprunterait pour sa survie des chemins inconnus et périlleux ; un espoir au contraire pour ceux qui, comme la secrétaire de la CCNUCC, Mme Christiana Figueres, estiment qu'« un effort mondial sans précédent est en cours » et que « ces contributions ne sont pas le dernier mot de ce que les pays sont prêts à accomplir » (2).

(1) Lire le dossier « Conférence de Paris : Comment éviter le chaos climatique ? », *Le Monde diplomatique*,

(2) *Le Monde*, 31 octobre 2015.

Qu'on s'inquiète ou qu'on se rassure, le dérèglement climatique ne peut cependant faire figure d'arbre qui cache la forêt. Car la forte médiatisation de ce sujet depuis les années 1990 ferait presque oublier la somme des autres désordres planétaires dont l'homme, poussé par une démographie galopante (la population mondiale a triplé depuis 1950), est l'artisan depuis quatre ou cinq décennies : exil de réfugiés climatiques qui fuient la montée des océans au Bangladesh ; pollution de l'air, de l'eau et des sols par des industries mal maîtrisées comme aux Etats-Unis (avec l'exploitation du charbon), en Hongrie (avec la fabrication d'aluminium) ou au Japon (miné par la catastrophe nucléaire de Fukushima) ; érosion de la biodiversité, dont l'ours polaire est devenu le symbole ; altération des écosystèmes marins, qu'aggrave l'aquaculture ; dégradation des sols, comme au Paraguay rongé par le soja ; déforestation tropicale au Brésil, qui finit par conduire au manque d'eau à São Paulo... Chaque dossier constitue un enjeu environnemental majeur (3).

Nulle idée d'accabler ici sans sommation : « *Tout groupe humain, enseignait l'anthropologue Pierre Clastres, parvient, par force, à exercer le minimum nécessaire de domination sur le milieu qu'il occupe. On n'a jusqu'à présent connaissance d'aucune société qui se serait établie, sauf par contrainte et violence extérieure, sur un espace naturel impossible à maîtriser : ou bien elle disparaît, ou bien elle change de territoire* (4). » La question, pour l'humanité, est plutôt celle de la mesure de cette maîtrise. Ou de sa démesure. Ou de son incapacité à maîtriser. La Terre, elle, en d'autres périodes, et sans l'homme, en a connu d'autres. Et probablement n'en a pas fini.

Parce qu'elle fleure tout autant l'économique, le social, l'environnement, l'éthique, le philosophique, voire le spirituel (en témoigne l'écho de l'encyclique papale parue en juin sur le sujet), la crise est systémique, et fait de la planète bleue une terre de combats politiques. Ici des luttes de citoyens au service de zones et d'une qualité de vie à défendre, là de victimes de pollutions s'organisant et s'appuyant — autant que faire se peut — sur le droit, là encore de militants qui choisissent des voies politiques radicales. Cette crise

(3) Lire Guillaume Sainteny, *Le Climat qui cache la forêt. Comment la question climatique occulte les problèmes d'environnement*, Rue de l'Echiquier, Paris, 2015.

(4) Pierre Clastres, *La Société contre l'Etat*, Les Editions de Minuit, Paris, 1974.

LE MONDE *diplomatique*

militants qui choisissent des voies politiques radicales. Cette crise est aujourd'hui affaire de décisions à portée universelle que doivent adopter tous les Etats.

Pour établir ses priorités, l'humanité contemporaine, souvent individualiste, productiviste, guidée par le court terme, a besoin de se donner du champ, alors qu'elle affronte sa finitude, en retrouvant le triple sens du long terme, du bien commun et du collectif. « *Que voulons-nous ?* » interrogeait déjà André Gorz il y a quarante ans (lire « *Leur écologie et la nôtre* »). Et cette question résonne en tous les dossiers environnementaux, qui remettent forcément en cause le capitalisme à la sauce néolibérale, même ripoliné de vert, enclin et coupable d'accroître les inégalités — économiques, écologiques — en soumettant les humains et leur environnement aux exigences du profit et de la croissance.

La crise écologique pourrait bientôt impulser les fondements d'une transition énergétique. Rêvons qu'elle invite à d'autres révolutions.

JEAN-MICHEL DUMAY
Journaliste



MAGAZINE | LIVRES

COUP DE CŒUR

De l'Occupation à l'épuration : quatre ans de guerre civile

Tout commence par une photographie. Le 2 octobre 1944, alors que la France fête sa libération dans l'euphorie, l'hebdomadaire américain *Life* publie un article intitulé « La mort au crépuscule à Grenoble ». Quatre pages et 17 clichés qui retracent l'exécution publique de six jeunes miliciens français, âgés de 19 à 26 ans. Ils sont attachés au poteau, leurs mains liées dans le dos. Leur fait face, sous la pluie, un peloton de vingt-cinq maquisards français et leurs fusils de guerre. Le reportage est signé de John Osborne, plume reconnue de la presse américaine. Ces images représentent à elles seules la période trouble qui s'annonce en France: il s'agit de l'épuration, où miliciens et maquisards

Focus climat

À l'occasion de la COP21 qui se tiendra début décembre à Paris, «Émile» vous propose une sélection d'ouvrages sur l'environnement.

L'Enjeu mondial L'Environnement

François Gemenne (dir.) (DOC 09), éd. Presses de Sciences Po, 300 p., 30 €

La crise environnementale impose un profond renouvellement des sciences sociales, particulièrement de la géopolitique. Le Ceri et l'Atelier de cartographie, en collaboration avec des philosophes, des économistes, des sociologues et des historiens, dressent un panorama des enjeux et des problématiques soulevés par les nouvelles politiques de la Terre : les inégalités des dotations en ressources naturelles, les enjeux transnationaux, le changement climatique, la biodiversité, le gaz de schiste ou encore les migrations.

Économie de l'après-croissance

Agnès Sinat, Presses de Sciences Po, 2015

La croissance véritablement industrielle, dans une conception d'espace et de temps qui mettent la planète en orbite périlleuse économique, ce déni de la ressources, de nouveaux modèles tels que la mise en œuvre d'écosystèmes vertueux. Il impose de repenser la physique et la chimie humaine en faibles technologies de ce nouveau monde de décroissance apparaît non fatalité ou comme une rupture physique et sociale et d'égalité.

Politique internationale de l'environnement

Jean-Frédéric Morin, Amandine Orsini, éd. Les Presses de Sciences Po, col. Les Manuels de

Le Climat qui cache la forêt

Comment la question climatique occulte les problèmes d'environnement

Guillaume Sainteny (PES 80), éd. Rue de l'échiquier, col. Diagonales, 172 p., 18 €

La priorité accordée au climat par les États, les ONG, les médias, est-elle justifiée ? Soulever cette simple question apparaît, en soi, iconoclaste, tant il semble communément admis que « la lutte contre le réchauffement climatique » constitue la

mère de toutes les batailles environnementales. Guillaume Sainteny démontre avec maestria que le sujet du climat a pris, depuis les années 1990, une importance telle qu'il en vient non seulement à dominer les politiques environnementales, mais aussi à les escamoter voire à leur nuire. Une véritable bombe et un discours hétérodoxe de la part d'un des meilleurs experts français de l'environnement.

communément admis que « la lutte contre le réchauffement climatique » constitue la

et un discours hétérodoxe de la part d'un des meilleurs experts français de l'environnement.



Le climat qui cache la forêt - Comment la question du changement climatique cache les problèmes d'environnement

Sainteny (AA51) - Editions Rue de l'échiquier

La priorité accordée au climat par les Etats, les ONG, les médias, est-elle justifiée? Soulever cette simple question apparaît, en soi, iconoclaste, tant il semble communément admis que la « lutte contre le réchauffement climatique » constitue la mère de toutes les batailles environnementales. Guillaume Sainteny démontre avec maestria que le sujet du climat a pris, depuis les années 1990, une importance telle qu'il en vient non seulement à dominer les politiques environnementales, mais aussi à les escamoter voire à

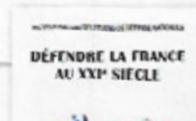
leur nuire, empêchant la prise en considération d'autres enjeux environnementaux majeurs, telles la pollution de l'air, la pollution de l'eau, l'érosion de la biodiversité ou la dégradation des sols. Le livre de Guillaume Sainteny est une véritable bombe et un discours hétérodoxe de la part d'un des meilleurs experts français de l'environnement. Un essai qui tombe à point nommé pour l'événement d'actualité que représente la COP21.

La rédaction



Défendre la France au XXI^e siècle

Ouvrage Collectif publié par l'IHEDN - Editions Economica



Guillaume Sainteny (AA51) - Editions Rue de l'échiquier

La priorité accordée au climat par les Etats, les ONG, les médias, est-elle justifiée? Soulever cette simple question apparaît, en soi, iconoclaste, tant il semble communément admis que la « lutte contre le réchauffement climatique » constitue la mère de toutes les batailles environnementales. Guillaume Sainteny démontre avec maestria que le sujet du climat a pris, depuis les années 1990, une importance telle qu'il en vient non seulement à dominer les politiques environnementales, mais aussi à les escamoter voire à

leur nuire, empêchant la prise en considération d'autres enjeux environnementaux majeurs, telles la pollution de l'air, la pollution de l'eau, l'érosion de la biodiversité ou la dégradation des sols. Le livre de Guillaume Sainteny est une véritable bombe et un discours hétérodoxe de la part d'un des meilleurs experts français de l'environnement. Un essai qui tombe à point nommé pour l'événement d'actualité que représente la COP21.

La rédaction



monie et combat jusqu'à la victoire de Yorktown en 1791. A trente-quatre ans, idole de toute une jeunesse, c'est toujours la liberté, maintenant française, qu'il tente de servir, de juillet 1780 à juillet 1791, et à laquelle il dévoue le reste de sa vie, sans s'être rallié ni à l'Empire ni à la Restauration comme tant de survivants de la grande pé-

riode de nos révolutions, à la recherche d'une voie moyenne entre révolution et dictature. La parution très attendue du nouvel ouvrage historique du professeur Jean-Pierre Bois coïncide avec la récente traversée de la réplique de la trégate Hermione depuis Rochefort jusqu'en Amérique.

La rédaction



Défense - N° 176

A LIRE...



LE CLIMAT QUI CACHE LA FORÊT

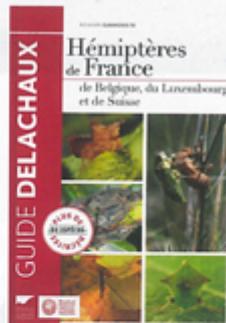
GUILLAUME SAINTENY

Malgré son titre, cet ouvrage n'est pas le livre d'un climato-sceptique bien au contraire, son but est parfaitement donné dans son sous-titre « Comment la question climatique occulte les problèmes d'environnement ». Dès son introduction, il précise bien que le changement climatique constitue incontestablement un enjeu environnemental majeur. Mais n'apparaît-il pas, du fait de son extrême médiatisation, plus important que d'autres, tels que la pollution atmosphérique, la pollution des eaux, l'érosion de la biodiversité, voire la dégradation des sols ?

Guillaume Sainteny répond à cette question au travers des neuf chapitres de son ouvrage : « La vampirisation de l'environnement par le thème du changement climatique », « Le changement climatique constitue-t-il le problème d'environnement mondial le plus important ? », « Comment peut se justifier le primat climatique ? », « Une inversion discutable dans la hiérarchie des politiques environnementales », « Le primat climatique est-il justifié en France ? », « Une politique climatique peu favorable à l'environnement », « Une politique climatique française déséquilibrée », « Des politiques publiques demeurant contradictoires avec la politique climatique », « Une autre politique climatique pour la France ? ».

Les exemples sont nombreux qui amènent à s'interroger sur la prééminence donnée au changement climatique par rapport à d'autres problèmes environnementaux :

- modulation du bonus-malus, du superbonus, de la prime à la casse et de la taxe sur les véhicules de société en fonction des émissions de CO₂ sans prendre en compte les autres polluants émis ;
- relance de l'hydroélectricité en négligeant ses impacts sur la biodiversité ;



- exclusion des secteurs de l'aviation et du transport maritime du protocole de Kyoto, alors qu'ils représentent 4 % du total des émissions ;

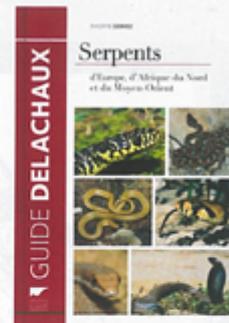
- normes européennes plus rigoureuses que les normes internationales en matière climatique et moins strictes dans le domaine de la pollution atmosphérique ;

- 15 000 décès prématurés en France attribués à la canicule de 2003, soit une moyenne sur dix ans de 1 500 décès par an, contre une estimation de 20 000 décès prématurés par an dus à la pollution de l'air intérieur...

A côté de cela, la France figure au second rang des pays ayant perdu le plus grand nombre d'espèces animales et végétales connues depuis le début du XX^e siècle et parmi les dix pays abritant le plus grand nombre d'espèces mondialement menacées de disparition...

Il faudrait citer intégralement le chapitre sur une politique climatique peu favorable à l'environnement (paysages, pollution atmosphérique, énergies renouvelables, transports ferroviaires et transports routiers...) et celui sur une politique climatique française déséquilibrée (agriculture, transports, énergies renouvelables). De même celui relevant les contradictions des politiques publiques avec la politique climatique (politique sociale, politique tarifaire des énergies, politique budgétaire et fiscale toujours favorable aux énergies fossiles, fiscalité n'insistant pas sur la modération des émissions de CO₂).

Mais l'analyse de Guillaume Sainteny ne se contente pas de critiquer la politique actuelle suivie, il propose des critères pour une bonne politique climatique, s'intégrant parfaitement dans une politique globale de protection de l'environnement : coordonnée dans ses différents éléments et hiérarchisée, bien évaluée, stable, efficace, efficiente en termes de coûts/avantages et cela d'un point de vue budgétaire et socio-économique, économiquement non pénalisante, non régressive socialement,



articulée avec les autres politiques sectorielles... Ce qui implique de privilégier le volet adaptation par rapport au volet atténuation, situer le problème dans sa dimension mondiale et ne pas assigner trop de contraintes à la seule économie française ; et surtout la politique climatique et ses mesures ne doivent pas être dommageables aux autres aspects de l'environnement.

Paru à quelques mois de la COP21, la lecture de cet ouvrage est indispensable pour bien comprendre l'ensemble des problèmes environnementaux que pose une politique climatique plus ou moins bien mise en œuvre et non coordonnée avec les autres volets de la politique environnementale et qui ne serait pas un vrai engagement mondial sur des critères fiables. Une fois de plus Guillaume Sainteny met ses compétences économiques et financières au service de la protection de la nature (rappelons son ouvrage *Plaidoyer pour l'écofiscalité*).

Michel Echaubard

Editions Rue de l'échiquier, 2015.
267 pages. Format 14 x 21 cm. Broché.
Prix : 18 €. ISBN : 978-2-917770-97-9

HEMIPTERES DE FRANCE, DE BELGIQUE, DU LUXEMBOURG ET DE SUISSE

ROMAIN GAROUSTE

Publié dans la collection des « Guides Delachaux », cet ouvrage concerne l'ordre des Hémiptères, insectes moins connus du public – même naturaliste mais non entomologiste – que ceux appartenant à l'immense ordre des Coléoptères et celui, spectaculaire, des Lépidoptères. Néanmoins, les Hémiptères représentent un ordre important au plan à la fois de sa biodiversité, qui est considérable (la faune européenne, où se découvrent encore des espèces nouvelles, comptant probablement à elle seule plus de 5 000 espèces), mais



AEF Dépêche n°510971 - Paris, le 09/12/2015 11:35:00
- Energies et Environnement -

- 217.114.201.5 - www.aef.info

Toute reproduction ou transmission de cette dépêche est strictement interdite, sauf accord formel d'AEF.

"Il faut lier les financements climatiques à la diminution des subventions aux énergies fossiles" (Guillaume Sainteny)

Par **Émilie Legendre**



Guillaume Sainteny, professeur à AgroParisTech
© DR

"Beaucoup de sujets importants ne seront ni tranchés ni même débattus lors de cette COP. Dès lors, on peut aussi se demander si les enjeux des négociations climatiques sont bien posés", explique Guillaume **Sainteny** dans une interview à AEF, le 18 novembre 2015. Ainsi, au sujet des 100 milliards de dollars que les pays du Nord devront mobiliser chaque année pour les pays du Sud, il propose que ces financements soient conditionnés : "Les financements climatiques devraient non seulement aller à de bons projets mais aussi à des projets situés dans des pays éliminant ou diminuant leur soutien aux fossiles". Il estime que l'arrêt de ces soutiens est une "étape préalable nécessaire" à la mise en place d'une taxe carbone internationale. Il demande aussi que "la place de l'adaptation [soit] rehaussée par rapport à l'atténuation, dans les politiques comme dans les financements".

AEF : Vous venez de publier l'ouvrage "Le Climat qui cache la forêt" (1). Selon vous, la question climatique occulterait d'autres problèmes environnementaux ?

Guillaume Sainteny : Le changement climatique représente un problème majeur. Mais la pollution de l'air ou de l'eau, la dégradation des sols, l'érosion de la biodiversité, etc. ne semblent pas moins importants. Le premier cause 7 millions de décès prématurés par an dans le monde. Les deux premiers continueront à constituer les causes environnementales de décès prématurés principales dans les pays en développement jusqu'en 2050. L'érosion des sols menace la subsistance d'un milliard et demi d'humains. De très nombreux médicaments sont issus de la biodiversité. Les populations des pays les moins avancés dépendent, pour une très large part, d'elle. Alors que ces problèmes

sont d'une importance proche et sont, en outre, liés, les médias, les politiques voire les ONG accordent beaucoup plus de place et d'importance au thème climatique qu'aux autres sujets environnementaux.

AEF : Dans cet ouvrage, vous proposez une comparaison des coûts annuels des différents problèmes environnementaux. Le coût du changement climatique n'est pas forcément le plus élevé ?

Guillaume Sainteny : Les études existantes tentant d'estimer les coûts associés à ces problèmes environnementaux peuvent toutes faire l'objet de critiques. Les surfaces géographiques, les populations comparées, les méthodologies employées, les hypothèses retenues sont parfois différentes (par exemple le rapport Stern sur l'économie du changement climatique, très médiatisé, avait essuyé de nombreuses critiques, notamment pour retenir un faible taux d'actualisation). On ne peut donc comparer que des ordres de grandeur.

Au niveau mondial, pour un scénario à +2° ou +2,5°, la plupart des études aboutissent à un coût de 1 à 2 % du PIB, et à davantage, évidemment, pour un réchauffement moyen plus élevé. La dégradation des sols est évaluée à environ 1,5 % du PIB, l'érosion de la biodiversité entre 1 et 5 %, la pollution atmosphérique à 13 %. Au sein de l'UE, le coût du changement climatique, pour un scénario inférieur à 2°, est évalué entre 0,5 % et 1,8 % soit plus que celui du bruit mais assez proche de celui des perturbateurs endocriniens (1 à 2 %) et nettement moins que celui de la pollution atmosphérique (3 à 10 %).

Les ordres de grandeur sont donc proches mais la pollution atmosphérique semble entraîner les coûts les plus élevés.

AEF : La COP 21 se poursuit jusqu'au 11 décembre. Quel regard portez-vous à son égard ?

Guillaume Sainteny : Avant ce genre de conférence, il y a une "préparation" de l'opinion et des médias à ce qu'on peut en attendre. Cela présente l'avantage et l'inconvénient d'orienter l'attention sur certains sujets et par sur d'autres. Or, beaucoup de sujets importants ne seront ni tranchés ni même débattus lors de cette COP. Dès lors, on peut aussi se demander si les enjeux des négociations climatiques sont bien posés.

En gros, la "préparation" à la conférence nous dit qu'il y aura succès à quatre conditions :

- un engagement de respecter l'objectif de + 2° ;
- la soumission par le plus grand nombre possible d'États d'INDC ;
- un financement du Sud par le Nord ;
- la concrétisation de l'abondement à hauteur de 100 milliards de dollars, d'ici 2020, du Fonds vert pour le climat.

Ce sont des repères faciles pour les médias et l'opinion. Mais il est loin d'être certain qu'un accord sur ces quatre points permette de résoudre la question climatique et, à l'inverse, beaucoup d'aspects du sujet, plus complexes, sont laissés de côté.

Le respect des 2°C n'est pas nouveau. L'engagement avait déjà été pris à Copenhague. En outre, s'il n'est pas respecté dans deux ou trois décennies, Comment déterminera-t-on les responsabilités ? Cet engagement n'est pas sanctionnable si ce n'est par ses propres conséquences.

Plus de 180 États ont remis leurs INDC. De ce point de vue, c'est un succès incontestable qui consacre le renversement du processus top down [descendant] au profit d'un exercice bottom up [ascendant]. Mais ce succès apparent est un trompe l'œil. D'abord, beaucoup de ces contributions sont peu ambitieuses. Ensuite, leur addition ne permet pas de respecter l'objectif des 2 °C. Enfin et surtout, ils ne sont pas contraignants. Aucune sanction ne sera prise envers un pays ne respectant pas ses engagements. Il conviendrait que ces engagements soient révisables et si possible de façon ambitieuse. C'est l'un des points qui restent à trancher.

Le financement par les pays du Nord tels que recensés dans l'annexe 1 des mesures climatiques des pays du Sud correspond à l'état du monde lors des négociations de la Ccnucc et du protocole de Kyoto, il y a un quart de siècle. Depuis, des pays du Sud ont émergé ou émergent et beaucoup de pays du Nord sont dans une situation économique et financière beaucoup plus difficile (déficits des balances commerciales et des comptes publics, taux de chômage autour de 10 %, absence de croissance, etc.). Quant aux pays producteurs d'énergie fossile et souvent riches, de ce fait ils ne sont toujours pas considérés comme des pays devant financer les mesures climatiques des pays du Sud. Aujourd'hui, par exemple, des pays comme le Qatar, Singapour, le Koweït, les Emirats arabes unis, Brunei, Israël, Bahreïn, la Corée du sud, l'Arabie saoudite, Oman, le Chili, l'Argentine, etc. n'ont pas d'engagements financiers envers les pays du Sud en matière climatique, alors que la Bulgarie et la Roumanie, moins riches qu'eux en PIB par habitant en ont.

Enfin, le financement par le Fonds vert pour le climat des mesures climatiques à hauteur de 100 milliards de dollars par an dans les pays en développement qui semble recueillir la quasi-unanimité constitue en fait un paradoxe. Les énergies fossiles sont subventionnées à hauteur de 550 milliards de dollars par an et 90 % de ces subventions, soit 500 milliards, sont versées dans les pays du Sud. Serait-il vraiment efficace de financer des mesures climatiques dans les pays du Sud tant que ceux-ci encouragent, dans de telles proportions, l'usage des énergies fossiles et tant qu'ils ne diminuent pas ces subventions qui sont des soutiens quasi directs aux émissions de CO₂ ?

Personne ne soulève cette question. Pourtant, un candide pourrait se demander pourquoi des pays en situation économique difficile devraient financer des mesures climatiques dans des pays, certes plus pauvres qu'eux, mais parfois en forte croissance et qui subventionnent, pour des montants plus importants, des mesures exactement inverses. À vrai dire, une bonne négociation internationale devrait lier les deux sujets. Les financements climatiques devraient non seulement aller à de bons projets mais aussi à des projets situés dans des pays éliminant ou diminuant leur soutien aux fossiles.

AEF : Et qu'en est-il des autres sujets oubliés que vous mentionnez ?

Guillaume Sainteny : Au moins cinq sujets importants semblent omis ou sous-estimés.

L'élimination ou, au moins, la réduction progressive des subventions aux énergies fossiles, que je viens de mentionner.

La nécessité d'inclure les États devenus riches ou aisés, les pays émergés et émergents, les pays exportateurs de pétrole parmi les pays financeurs des mesures de politiques climatiques dans les pays du sud. Cela suppose de revoir la classification de la Ccnucc et du protocole de Kyoto.

Les financements en direction des pays du Sud devraient aussi privilégier les vrais pays en développement et les pays les moins avancés. La situation a été inverse avec le MDP dont la Chine a profité, alors que les pays africains n'ont pu en tirer parti.

L'inéluctabilité de l'adaptation devrait être reconnue. La place de l'adaptation doit certainement être rehaussée par rapport à l'atténuation, dans les politiques comme dans les financements. Trop de retard a été pris dans ce domaine. Dans l'aide au développement française liée au climat, 84 % concernent l'atténuation et 16 % seulement l'adaptation. Pourtant, une grande partie de cette aide va vers des pays peu émetteurs. L'aide doit, certes, contribuer à atténuer l'augmentation à venir des émissions des pays en développement. Mais l'Afrique, par exemple, ne représentant que 4 % des émissions mondiales et étant davantage vulnérable aux effets du changement climatique, l'aide à l'adaptation y semble majeure. En revanche, l'aide à l'atténuation pourrait être plus importante dans les pays en développement plus émetteurs.

Les soutes internationales (aviation et maritime) continuent à être exclues des négociations. Cela semble peu justifiable. Elles représentent aujourd'hui 4 % des émissions soit quatre fois celles de la France à qui on demande des efforts quand on n'en demande pas à ces secteurs. S'ils étaient un pays, ils seraient le septième émetteur. En outre, leurs émissions progressent rapidement. N'est-ce pas précisément le rôle d'une conférence internationale et d'un accord international que d'aborder la question d'un secteur international régi par une convention internationale datant de 1945 [la convention de Chicago], à une époque où nul n'envisageait l'essor de l'aviation commerciale et l'importance que prendrait la question du changement climatique ?

Enfin, le sujet de la comptabilisation en empreinte est occulté. Il est curieux que les responsables des pays en développement ne demandent pas que l'on adopte une comptabilisation non plus en émissions de GES sur le territoire national mais en empreinte. Car actuellement, on fait supporter aux pays producteurs et exportateurs de biens des émissions qui sont dues à la consommation des pays importateurs et au transport de ces produits. Réfléchir en termes d'empreinte entraînerait plusieurs effets. Les pays du Nord importateurs seraient incités à agir sur leur mode de consommation et auraient un intérêt direct à aider les pays du Sud exportateurs à réduire leurs propres émissions. Cela inciterait peut-être les pays du Nord à relocaliser leur production chez eux.

AEF : Que pensez-vous de la mise en place d'une taxe carbone mondiale ?

Guillaume Sainteny : Beaucoup d'économistes estiment que la mise en place d'un prix unique du carbone au niveau mondial, éventuellement par une taxe, serait le moyen le plus efficace de réduire les émissions. En théorie, c'est probable mais, dans la réalité je demeure perplexe. Tout d'abord, quelle serait l'efficacité d'une telle taxe alors que subsistent des subventions explicites ou implicites aux activités émettrices de GES pour les montants considérables ? L'élimination ou, au minimum, la réduction de ces soutiens n'est-elle pas une étape préalable nécessaire ? Pouvant être progressive, elle produirait, en outre, peut-être, des effets plus rapides que la mise en place de ce prix unique qui prendrait, de toute façon des années voire des décennies.

La révision de la directive 2003/96/CE

La proposition de révision de la directive de 2003 sur la taxation des produits énergétiques et de l'électricité a été retirée par la Commission Juncker à son arrivée au

pouvoir en décembre 2014. "Les négociations au Conseil ont abouti en un projet de compromis qui a totalement dénaturé la substance de la proposition de la Commission européenne. De plus, il n'y a même pas d'accord même au Conseil sur ce compromis", avait-elle justifié. La Commission avait présenté cette proposition en 2011 pour prendre en compte les émissions de CO₂ et la consommation énergétique des produits énergétiques, avec un taux minimal pour la première composante de 20 euros par tonne de CO₂ (lire sur AEF). Elle était soutenue par la France.

Deuxièmement, l'exemple de l'échec du projet de révision de la directive 2003/96/CE sur la taxation de l'énergie est révélateur (lire l'encadré). La directive existait déjà. L'UE est un espace économique plus petit et moins hétérogène que la planète. L'inspiration du projet présenté était bonne, la fiscalité aurait été basée sur deux éléments pour chaque produit : la puissance énergétique et le contenu CO₂ sur la base, au demeurant modeste, de 20 euros la tonne. Pourtant, il n'a pas été adopté. Réussirait-on à instituer au niveau international ce que nous ne parvenons pas à adopter au sein de l'UE ?

Troisièmement, une tarification de ces activités davantage en rapport avec les externalités négatives qu'elles engendrent participerait aussi bien à cette fixation d'un prix du CO₂. Enfin, dans la pratique, un prix unique au plan international semble difficile tant les pouvoirs d'achat sont différentes entre pays. Même au sein d'ensembles économiques et monétaires intégrés, les tarifs des taxes carbonees sont très différents. Par exemple, en France, la taxe carbone incorporée à la TICPE sera, en 2016, de 22 €/tCO₂, alors qu'elle est de 120 € en Suède...

(1) Guillaume Sainteny, "Le Climat qui cache la forêt. Comment la question climatique occulte les problèmes d'environnement", Rue de l'échiquier, 2015. Guillaume Sainteny enseigne le développement durable à AgroParisTech.

Forêt tropicale à Bornéo. La dramatique déforestation entraîne des pertes irréversibles pour la faune, la flore et les ressources vitales pour l'humanité. Elle cause également l'émission d'environ 3 gigatonnes (Gt) de CO₂ par an auxquels s'ajoute 1 Gt due à la dégradation des forêts subsistantes (source : FAO, mars 2015) soit un total d'environ 4 Gt par an ou 10% environ du total des émissions anthropiques.



Le climat... et les autres crises

Voilà un véritable pavé dans la mare. **Guillaume Sainteny** vient de publier un ouvrage très détaillé qu'il présente ici : la priorité accordée aujourd'hui au climat, dans les politiques environnementales, par les Etats les ONG, les media, ne se fait-elle pas au détriment des autres questions environnementales ?



Guillaume Sainteny enseigne à AgroParis Tech, après avoir enseigné à Science Po Paris et Polytechnique. Il est l'auteur de nombreux ouvrages sur les questions environnementales et vient de publier *Le Climat qui cache la forêt. Comment la question climatique occulte les problèmes d'environnement*, Paris, Rue de l'Échiquier, 2015.

Soulever cette simple question apparaît, à soi seul, iconoclaste et s'apparente à une démarche politiquement incorrecte tant il semble communément admis que « la lutte contre le réchauffement climatique » constitue la mère de toutes les batailles environnementales.

L'auteur de cet ouvrage n'appartient pas aux « climato-sceptiques ». Il considère (peut-être à tort ? mais c'est une autre question) que nombre d'études scientifiques ont mis en évidence non pas ce que les média appellent le « réchauffement climatique » mais un phénomène de changement climatique, essentiellement caractérisé par trois éléments : réchauffement en certains lieux de la planète et refroidissement en d'autres ; rythme rapide d'évolution de ces variations (plus rapide que ce qu'engendrerait une évolution purement naturelle) ; possibilité accrue d'événements

climatiques extrêmes et d'enchaînements de rétroactions, au-delà d'un certain seuil.

Il s'agit, plus simplement et de façon peut être plus hétérodoxe, de réexaminer, dans ce livre, la prééminence, considérée comme allant de soi, du thème climatique au sein des politiques d'environnement. De fait, si la question climatique était quasiment absente des politiques environnementales jusqu'aux années quatre vingt-dix, elle a pris, depuis, une importance telle qu'elle en vient non seulement à les dominer mais aussi à les escamoter voire à leur nuire

*La crise climatique
n'est pas la seule crise
écologique*

Or, si le changement climatique constitue incontestablement, un enjeu environnemental majeur, malgré son extrême médiatisation, il n'apparaît pas plus important que d'autres, tels que la pollution atmosphérique, la pollution de l'eau, l'érosion de la biodiversité voire la dégradation des sols. On peut le démontrer

en comparant, par exemple, le nombre de décès prématurés engendrés par ces différents phénomènes, leurs coûts économiques ou encore la hiérarchie des constats et recommandations des grandes organisations internationales. Même dans les pays en voie de développement qui souffriront davantage que les pays du Nord des conséquences du changement climatique, ces autres problèmes d'environnement semblent néanmoins susceptibles d'entraîner des conséquences économiques et sanitaires supérieures à celles du changement climatique.

Le cas de la France

Quant à la France, la priorité absolue qu'elle confère au changement climatique au sein de ses politiques environnementales peut étonner. Si l'on passe en revue les critères à l'aune desquels elle pourrait s'y trouver justifiée, aucun ne semble véritablement résister à une analyse rigoureuse. En effet, la France qui représente plus de 4 % du PIB mondial, n'est responsable que de 1% des émissions mondiales de gaz à effet de serre.

En prolongeant les tendances nationales et mondiales actuelles, elle devrait émettre moins de 0,5 % du total mondial avant 2050. La politique climatique française n'est donc en rien déterminante.

Elle ne saurait suffire à résoudre le problème mondial, ni même à l'atténuer puisque la diminution de ses émissions est plus que compensée par celles, croissantes, des PVD et des pays émergents.

En outre, les performances de la France en la matière sont remarquables : elles en font l'un des pays les moins émetteurs de gaz à effet de serre de la planète. Avec 154 T de CO₂ dues à la combustion d'énergie émis par Md\$ de PIB en 2013, la France se situe au second rang dans l'UE, après la Suède, bien en dessous de la moyenne européenne (228 T CO₂) ou mondiale (368 T CO₂), du Japon (303 T CO₂), des États-Unis (354 T CO₂), de la Chine (602 T CO₂), de la Russie (699 T CO₂), etc. (1) Son secteur électrique est particulièrement performant, n'émettant que 69 g CO₂/kWh en 2011, 90% de l'électricité provenant de sources décarbonées. Le mix électrique français est donc le moins carboné de l'UE (350 g CO₂/kWh, en moyenne, 479 pour le Royaume-Uni, 475 pour l'Allemagne, 756 pour la Pologne etc.), après la Suède, émettant moins de 20 % de la moyenne du mix de l'UE.

En outre, ses performances ne cessent de s'améliorer. Alors que de nombreux pays développés, émergents ou en voie de développement continuent à accroître leurs émissions de CO₂, la France diminue les siennes. Entre 1990 et 2013, elles baissent de 12%. Celles dues à l'énergie décroissent de 8,7% contre une augmentation mondiale de 54%. Par habitant, elles déclinent de 6,1T à 5,1T/habitant, soit - 16%, et le contenu en CO₂ du PIB diminue d'un tiers. (2)

Le changement climatique constitue, de très loin, du domaine environnemental dans lequel le bilan de la France est le meilleur, à l'inverse de la qualité de l'air, de l'eau, de la biodiversité, etc., sujets sur lesquels ses résultats médiocres l'empêchent de respecter des conventions internationales ou Directives européennes, l'entraînant ainsi dans des contentieux voire des condamnations. Rien de tel en matière climatique dans laquelle, au contraire, la France respecte tous ses engagements internationaux. Enfin, contrairement à ce qui est souvent dit et cru, l'opinion publique française, elle-même, ne considère pas que le changement climatique constitue le problème d'environnement le plus important.

Or, cette priorité accordée à la politique climatique française s'effectue, parfois, au détriment de l'environnement, à tel point qu'elle a accru certains problèmes environnementaux, au lieu d'aider à les résoudre. La négligence relative du volet adaptation au profit des mesures d'atténuation au sein de la politique climatique française a contribué à cette tendance.

Par ailleurs, bien que prioritaire, la politique climatique française a, jusqu'ici, été instable, déséquilibrée, coûteuse, peu efficace et n'est pas parvenue à résoudre

les contradictions qui l'opposaient à d'autres politiques (par exemple, les politiques sociales, fiscales, agricoles, des transports, de l'urbanisme, etc.).

Facteurs extérieurs

Si la politique climatique domine les autres politiques environnementales, elle demeure, elle-même, tenue en lisière par d'autres politiques publiques sectorielles et ne parvient pas à les infléchir. Ainsi, de façon paradoxale, les bonnes performances de la France en la matière ne résultent pas tant de la politique climatique elle-même que de facteurs qui lui sont extérieurs et, pour la plupart, antérieurs (choix pétroliers des années soixante-dix, part de l'hydroélectricité, choix du nucléaire, désindustrialisation, délocalisations, tertiarisation de l'économie, effets de la récession depuis 2008, etc.). Une franche réorientation de la politique climatique française, vers des mesures moins coûteuses, plus efficaces, tenant davantage compte du contexte international, accordant davantage de place à l'adaptation par rapport à l'atténuation et qui ne soient pas anti environnementales apparaît nécessaire. ■

Notes

(1) MEDDE, I4CE, *Chiffres clés du Climat. France et Monde*. Édition 2016, 2015.

(2) Centre Interprofessionnel technique d'étude de la pollution atmosphérique (CITEPA), Inventaires des émissions de pollutions atmosphériques en France. Séries sectorielles et analyses étendues. Format SECTEN, 2014, www.citepa.org.



Pour Guillaume Sainteny, de nombreux problèmes environnementaux ont une importance comparable à celle de la crise climatique... mais sont négligés. Par exemple :

- La pollution de l'air, c'est 7 millions de décès prématurés par an dans le monde dont 3,7 du fait de la pollution de l'air intérieur, à 90 % dans les pays en voie de développement. Le changement climatique, c'est moins de 10 % de cela. Et même en 2030, on comptera toujours plus de morts par pollution de l'air. En ce qui concerne la France, si l'augmentation de température du globe atteint 3,5°C, le nombre de décès supplémentaires attendus est estimé à 13 000 par an. Or dès aujourd'hui le nombre de décès annuels supplémentaires dus à la pollution de l'air intérieur est estimé à 20 000 et ceux dus à la pollution atmosphérique à 80 000 (p. 118).
- Biodiversité. La France fait partie des 20 pays « mégadivers » dans le monde mais figure au deuxième rang mondial pour les pertes d'espèces depuis le début du siècle (p. 119)
- L'eau. La proportion des « eaux potables » nécessitant un traitement avant utilisation ne cesse d'augmenter : 100% des eaux de surface en Ile-de-France, 65% en Bretagne. Guillaume Sainteny fournit également de nombreux chiffres d'où il appert que les principales crises écologiques ont des répercussions monétaires au moins aussi importantes que la crise climatique elle-même.